

**PROCEDURE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ACTION EAC et SON
FINANCEMENT**

ADAGE et PASS CULTURE

ETAPES		
①	Prise de rendez-vous avec la Cheffe d'Établissement pour : <ul style="list-style-type: none"> * une présentation du projet * objectifs et contenu * niveau visé : cohérence et équité regardé (cf statistiques sur ADAGE) * ébauche budget <i>A l'issue de ce RV :</i> <i>=> validation de principe du projet par la cheffe d'établissement par l'accord des droits de rédacteur sur ADAGE</i>	=> l'enseignant porteur de projet envoie un mail au référent culture pour l'informer de son projet. => il informe également la gestionnaire de son projet
②	Co construction avec le partenaire et affinement du budget	=> avec appui du référent culture si nécessaire
③	Rédaction du projet sur ADAGE (cf capsules vidéos site DAAC)	=> avec appui du référent culture si nécessaire
④	Réservation de l'offre sur ADAGE => impression papier du projet et dépôt au secrétariat de l'établissement pour information => envoi mail au référent culture	=> l'enseignant porteur de projet envoie un mail au référent culture pour l'informer de sa pré-réservation
⑤	Validation de l'offre pré-réservée par la Cheffe d'Établissement	
⑥	Bilan de l'action / projets à renseigner directement sur ADAGE	

PARCOURS EDUCATIFS : projection et cohérences des actions proposées

		
<p><u>Juillet</u> <u>Septembre</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - réflexion sur l'ensemble des parcours éducatifs par les équipes pédagogiques - recensement - budgétisation de l'ensemble des projets financés par l'établissement, par le pass Culture, par les collectivités... 	<p>PDF « Perspectives et cohérence des parcours éducatifs »</p> <p>Excel Administration « Actions prévues 23 24 »</p>
<u>Focus PARCOURS d'EDUCATION ARTISTIQUE et CULTURELLE</u>		
	<ul style="list-style-type: none"> - construction en équipe de la cohérence, complémentarité et progressivité du PEAC <p>=> état des lieux sur ADAGE</p> <p>Pour y accéder : https://sconet.ac-nantes.fr/</p>	<p>Document d'accompagnement ci dessous « Construction cohérence, complémentarité, progressivité du PEAC »</p>

 **Réaliser un état des lieux précis sur ADAGE**

Pour avoir un état des lieux de la **répartition des moyens pour l'établissement**, par actions ou par projet sur ADAGE :

[ADAGE > ONGLET pass Culture > ONGLET suivi Pass Culture](#)

Pour avoir un état des lieux du **parcours des élèves** sur ADAGE :

[ADAGE > ONGLET Projets EAC > ONGLET Suivi des élèves > sélectionner Parcours complet ou de l'année en cours selon l'objectif](#)

(important : lors de la rédaction de votre projet sur ADAGE, si la case « **Rayonnement sur tout l'établissement scolaire** » est cochée, l'action apparaîtra sur toutes les attestations des élèves, même si l'élève en question n'a pas participé à ce projet au cours de son parcours au collège)

Pour avoir un état des lieux de la **répartition des actions/projets/domaines EAC par niveau, par classe** (=> équité et cohérence)

[ADAGE > ONGLET Projets EAC > ONGLET Projets > cliquer sur l'icône statistiques](#) 

Pour mieux appréhender les fonctionnalités d'ADAGE :

[Capsules vidéos sur le site de la DAAC](#)